



46 rue Louis Eudier
76 600 LE HAVRE



28 rue Alfred Kastler
76137 MONT SAINT AIGNAN

C.C.I METROPOLITAINE ROUEN METROPOLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole

4 Passage de la Luciline

Immeuble Vauban

CS 40641

76007 ROUEN CEDEX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie METROPOLITAINE ROUEN METROPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLITAINE ROUEN METROPOLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLITAINE ROUEN METROPOLE.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie a constaté dans ses comptes des provisions pour travaux. Ces provisions, dont les modalités de détermination sont décrites en note 4.4.2 de l'annexe, représentent un total de 1.450 k€.

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie a, par ailleurs, constaté dans ses comptes des provisions destinées à couvrir les risques pour litiges existants à la clôture de l'exercice. Ces provisions dont les modalités de détermination sont décrites en note 4.4.1 de l'annexe, représentent un montant de 1.402 k€.

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie a également constaté dans ses comptes des provisions destinées à couvrir ses engagements sociaux relatifs aux compléments de retraite et allocations de fin de carrière. Les notes 4.5.1 et 4.5.2 de l'annexe décrivent les enjeux et les modalités de calcul de ses provisions qui représentent un montant total de 1.388 k€.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre Chambre de Commerce et d'Industrie et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Notre appréciation se fonde notamment sur une analyse des différents éléments juridiques et études disponibles à ce jour et mis à notre disposition. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale de votre Chambre de Commerce et d'Industrie, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des données budgétaires.

Responsabilités de la direction, du Trésorier et de la commission des finances relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et au Trésorier d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur ces comptes.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre de Commerce et d'Industrie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre et Mont Saint Aignan, le 12 mai 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

SECNO

Thomas FECAMP

Franck DUCLOS



**CCI ROUEN
MÉTROPOLE**

ETATS FINANCIERS

2022

CCI Rouen Métropole

4 Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

<https://www.rouen-metropole.cci-fr/>

Table des matières

1. BILAN ENSEMBLE DE LA CCIT ROUEN METROPOLE.....	4
1.1-ACTIF/ PASSIF	4
1.2- COMPTE DE RESULTAT	6
2. NOTES PRELIMINAIRES	8
3. Les faits marquants :.....	9
3.1 Evènements Post-Clôture :	9
4. Les principes, règles comptables et méthodes d'évaluation	10
4.1. – Les Immobilisations :	10
4.1.1– Les Immobilisations corporelles et incorporelles :.....	10
4.1.2– Les Sites Immobilisés :	11
4.1.3 – Les immobilisations financières.....	12
4.2 – Les subventions d'investissements.....	12
4.3- Les stocks.....	13
4.3.1- Les stocks de denrées alimentaires.....	13
4.3.2- Les stocks de terrains	13
4.4- Les provisions pour risques et charges.....	13
4.4.1- Les provisions pour litige et restructuration :	13
4.4.2 – Les provisions pour travaux :	14
4.5 – Les provisions sociales	14
4.5.1 – Les compléments de retraite	14
4.5.2 – Allocation d'Ancienneté, et Indemnités de fin de carrière	15
4.5.3 – Les Congés Payés et les Comptes Epargne Temps.	15
4.6 – Les Créances	16
4.7 – Autres informations.....	16
Effectifs de la CCI ROUEN METROPOLE	16
5 – Note sur les postes de bilan.....	16
5.1 – Stocks.....	16
5.2 – Ventes de terrains.....	17
5.3-Mouvements ayant affecté les Immobilisations	18
5.4 – Mouvements ayant affecté les Amortissements et provisions sur immobilisations.....	19
5.5 –Analyse de la variation des provisions pour risques et charges.....	20
5.6 –Analyse de la variation des provisions pour dépréciations	21

5.7 –Liste des filiales et participations	22
5.8 –Créances et Dettes.....	23
5.8.1-Ventilation des Créances par échéances.....	23
5.8.2-Ventilation des dettes par échéances	24
5.9 –Emprunts et Dettes.....	25
5.9.1-Détail de la ventilation des emprunts par échéance, et variation	25
5.10 –Tableau de variation des fonds propres.....	26
5.11 –Subventions d’exploitation.....	27
5.12-Tableau de variation des subventions d’Investissements Nettes	28
6.- Informations diverses.....	29
6.1 –Détails Impôts et taxes	29
6.2-Autres charges.....	30
6.3- Détail du Résultat Exceptionnel	31
6.4- Engagements hors Bilan	32
6.5- Comptes sociaux : Salaires	32
6.6-PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES.....	33

1. BILAN ENSEMBLE DE LA CCIT ROUEN METROPOLE

1.1-ACTIF/ PASSIF

CCI ROUEN METROPOLE
Budget Exécuté - 31/12/2022
BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 634 692,04	1 629 220,21	5 471,83	16 624,58
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	3 910 146,86	1 419 291,01	2 490 855,85	2 428 186,82
CONSTRUCTIONS	94 308 177,67	69 136 107,25	25 172 070,42	27 874 551,89
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	971 965,05	909 657,03	62 308,02	58 880,92
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	19 381 720,99	11 918 529,30	7 463 191,69	5 357 993,04
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	90 950,59		90 950,59	751 016,77
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	31 365 257,17	156 878,70	31 208 378,47	30 777 928,47
CREANC. RATTACH. A DES PARTICIP.	2,77		2,77	2,77
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 958 103,53	13 530,00	1 944 573,53	44 573,53
PRETS	22 599 160,61	81 255,33	22 517 905,28	20 359 499,96
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	5 582,13	1 720,16	3 861,97	3 861,97
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	176 225 759,41	85 266 188,99	90 959 570,42	87 673 120,72
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 302,20		21 302,20	12 181,27
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	2 354 240,11	553 011,88	1 801 228,23	1 862 005,12
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTEES VERS/. CDES	32 854,63		32 854,63	687,50
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 128 580,14	74 584,03	7 053 996,11	9 581 459,03
AUTRES	320 376,65		320 376,65	463 701,54
CREANCES DIVERSES (3)	531 472,33		531 472,33	384 990,85
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	1 737 829,02		1 737 829,02	2 265 657,44
DISPONIBILITES	2 573 552,81		2 573 552,81	2 249 005,26
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	835 184,79		835 184,79	53 288,63
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 535 392,68	627 595,91	14 907 796,77	16 872 976,64
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	191 761 152,09	85 893 784,90	105 867 367,19	104 546 097,36
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	(736 214,78)	(736 214,78)
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE	4 147 646,18	4 147 646,18
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	72 804 891,65	68 624 110,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 856 406,56	4 180 781,62
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 506 937,57	14 920 463,37
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	93 579 667,18	91 136 786,42
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	1 402 098,00	1 533 616,73
PROVISIONS POUR CHARGES	2 838 179,65	2 576 467,07
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	4 240 277,65	4 110 083,80
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	538 314,01	804 666,67
- Dont Emprunts	538 314,01	804 666,67
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	125 522,45	120 087,10
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 964 703,25	2 234 735,64
DETTES FISCALES ET SOCIALES	591 859,06	499 896,50
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	285 595,04	731 706,65
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	2 436 533,82	3 590 259,98
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 104 894,73	1 317 874,60
TOTAL DETTES	8 047 422,36	9 299 227,14
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	105 867 367,19	104 546 097,36
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

1.2- COMPTE DE RESULTAT

CCI ROUEN METROPOLE
Budget Exécuté - 31/12/2022
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

CHARGES	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Exécuté 31/12/2022	Différence
	(A) Net	(B) Net	(C) = (B) - (A) Ecart
CHARGES D'EXPLOITATION			
PARTS CONTRIBUTIVES (A)			
ACHATS DE MARCHANDISES	(3 015,82)	(9 120,93)	(6 105,11)
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV.			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	17 638 554,63	19 385 682,38	1 747 127,75
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	676 804,09	613 894,86	(62 909,23)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			
CHARGES SOCIALES	22 018,04	(4 905,66)	(26 923,70)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.			
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	3 977 862,12	4 023 901,87	46 039,75
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.			
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	24 330,72	27 130,07	2 799,35
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	1 716 868,53	2 001 890,03	285 021,50
AUTRES CHARGES	641 322,20	725 681,51	84 359,31
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES			
SOUS-TOTAL (B)	24 694 744,51	26 764 154,13	2 069 409,62
TOTAL (A +B) = I	24 694 744,51	26 764 154,13	2 069 409,62
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		4 500,00	4 500,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	952 575,98	4 752,06	(947 823,92)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		9,80	9,80
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P			
TOTAL III	952 575,98	9 261,86	(943 314,12)
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	500 358,64	504 532,28	4 173,64
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	727 654,43	955 462,27	227 807,84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	161 791,99	291 260,00	129 468,01
TOTAL IV	1 389 805,06	1 751 254,55	361 449,49
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	277 777,93	357 273,00	79 495,07
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	27 314 903,48	28 881 943,54	1 567 040,06
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	4 180 781,62	3 856 406,56	(324 375,06)
TOTAL GENERAL	31 495 685,10	32 738 350,10	1 242 665,00

Budget Exécuté - 31/12/2022
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

PRODUITS	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Exécuté 31/12/2022	Différence
	(A) Net	(B) Net	(C) = (B) - (A) Ecart
TACFE TACVAE CONTRIBUTION RECUE RELIQUATS SUR EXERCICES ANTERIEURS			
1 - PRODUIT FISCAL, DOTATION, CONTRIBUTIONS			
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	9 428 886,29	10 835 689,31	1 406 803,02
2 - CHIFFRE D'AFFAIRES	9 428 886,29	10 835 689,31	1 406 803,02
PRODUCTION STOCKEE	-16 269,61	-60 776,89	(44 507,28)
PRODUCTION IMMOBILISEE			
RESSOURCES D'ORIGINE PUBLIQUE ET SUBV. D'EXPLOITATION	16 437 622,87	16 138 416,38	(299 206,49)
- DONT : TAXE D'APPRENTISSAGE	225 425,27	218 379,36	(7 045,91)
- DONT : ETAT ET DIVERS	230 233,22	204 304,18	(25 929,04)
- DONT : REGION ET AUTRES COLLECTIVITES	245 340,29	258 310,89	12 970,60
- DONT : EUROPE		13 608,00	13 608,00
REPRISE SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	1 767 607,52	2 341 041,43	573 433,91
TRANSFERT DE CHARGES	10 472,41	14 132,81	3 660,40
AUTRES PRODUITS	970,32	-1,31	(971,63)
CONTRIBUTION RECUE DES SERVICES			
QUOTES PARTS DE RESULTATS SUR OP. FAITES EN COMMUN	7 556,94	10 233,74	2 676,80
3 - SOUS-TOTAL	18 207 960,45	18 443 046,16	235 085,71
PRODUITS D'EXPLOITATION (1+ 2 +3)	27 636 846,74	29 278 735,47	1 641 888,73
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	2 934,34	2 885,73	(48,61)
AUT. VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	46 600,78	82 235,64	35 634,86
REPRISE SUR PROVISIONS	900 000,00		(900 000,00)
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES			
4 - PRODUITS FINANCIERS	949 535,12	85 121,37	(864 413,75)
OPERATIONS DE GESTION	174 805,64	411 813,64	237 008,00
CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF *	760 857,33	8 205,00	(752 652,33)
QUOTE-PART DES SUBV D'INVEST VIREES AU RESULTAT *	1 533 766,56	1 759 166,22	225 399,66
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *		36 960,59	36 960,59
REPRISES SUR PROVISIONS	439 873,71	1 158 347,81	718 474,10
TRANSFERTS DE CHARGES			
5 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 909 303,24	3 374 493,26	465 190,02
TOTAL DES PRODUITS (1+2+3+4+5)	31 495 685,10	32 738 350,10	1 242 665,00
6 - PERTE			
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4+5+6)	31 495 685,10	32 738 350,10	1 242 665,00

2. NOTES PRELIMINAIRES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, sont élaborés et présentés conformément aux Décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et D'industrie, et en particulier de la Circulaire n°1111 du 30 mars 1992, les chambres de Commerce et d'Industries établissent depuis 1992,

- Un bilan
- Un compte de Résultat
- Une annexe

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Définition des méthodes comptables permettant une permanence d'un exercice à l'autre, Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est rappelé que la CCI Rouen Métropole, a été créée par décret ministériel n°2015-1642 du 11/12/2015.

Cette création résulte de la fusion des CCI Territoriales, Rouen, Dieppe, Elbeuf, conformément au schéma directeur de la Région Haute Normandie adopté en juin 2013.

3. Les faits marquants :

- Versement d'un apport en compte courant de 2,5 Millions vers la SCI IFA ;
- Souscription d'un placement bloqué de type Dépôts à termes pour 1.9 M€ ;
- Prise de participation dans l'EESC IN&MA pour 430 K€ (3 500 actions)
- Nouvelle trajectoire de la ressource fiscale : baisse de 1,1 M€ par rapport à 2021 ;
- Hausse du CA du CEPPIC pour 365 K€ ;
- Hausse des produits issus de l'apprentissage de l'IFA de 910 K€ ;
- Budget des investissements corporels de 2,6 M€ totalement respecté ;
- Frais de personnel en hausse de 1,2 M€ entre 2021 et 2022 ;
- Le versement des cotisations CMAC, indemnités de chômage 2022, est de 295 k€.
- Subventions d'investissements perçu pour 345 k€, 38k€ pour l'IFA, 220 k€ pour le site de l'Aérodrome, 87 k€ pour l'Esigelec.
- Vente de 2 terrains sur la Zone de Pavilly, pour 133 K€ ;

3.1 Evènements Post-Clôture :

Néant.

4. Les principes, règles comptables et méthodes d'évaluation

4.1. – Les Immobilisations :

Les Immobilisations sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition nette de TVA récupérable.

4.1.1– Les Immobilisations corporelles et incorporelles :

Sont amorties exclusivement selon la méthode Linéaire.

Libellés	Années
- Structure (gros œuvre)	40 à 50 ans
- Menuiserie	25 ans
- Électricité	15 ans
- Plomberie/Sanitaire	15 ans
- Chauffage collectif	20 ans
- Etanchéité/Ravalement	20 ans
- Ascenseur	15 ans
- Matériel de bureau/Informatique	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau et Outillage	5 à 10 ans
- Installation Technique	10 ans
- Autres immobilisations corporelles	10 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Machine Industriel	5 ans
- Autre agencement et aménagement de construction	10 ans
- Autre agencement et aménagement de terrains	10 ans

4.1.2- Les Sites Immobilisés :

Le site de Regma : Le principal occupant de ce site avait déposé le bilan en début d'année 2002 et a été mis en liquidation judiciaire en avril 2002. La CCI Rouen Métropole supporte les charges d'emprunts relatifs à l'acquisition forcée de cet ensemble industriel ainsi que celles liées à l'entretien des installations. En contrepartie, elle perçoit des loyers de la part des entreprises installées sur le site.

Une provision pour traitement des terres polluées, est enregistrée dans les comptes de l'exercice 2016, pour un montant de 1 028K€, compte tenu de l'estimation du coût des opérations de dépollution, estimé par l'étude HPC ENVIROTEC, et nos obligations légales du fait de la loi sur l'eau. Nous serons dans l'obligation de traiter les terres excavées, ce qui nous oblige à en effectuer le traitement. Aucune reprise de provision n'est effectuée sur 2021 car le dossier est toujours en cours d'analyse, du fait que ces travaux n'ont pas été encore réalisés, la provision est donc maintenue à l'identique.

Lors de l'acquisition du site REGMA pour un prix de 7 317 553 €, l'ensemble immobilier avait été globalement comptabilisé, sans décomposition entre les terrains et les constructions. En conséquence, les terrains ont été amortis à tort.

Au 31 décembre 2011, une décomposition des immobilisations a été réalisée pour corriger cette erreur, et s'est donc traduite par :

- un reclassement de la valeur des terrains (53 ha dont environ 50 ha commercialisables), non amortissables, pour 500 k€ dans le compte « terrain ».
- une annulation des amortissements des terrains avec la constatation d'une reprise sur amortissement exceptionnel de 375 k€, correspondant à la valeur d'acquisition estimée (500 k€) diminuée de la subvention perçue à l'époque à hauteur de 25% du prix d'acquisition (125 k€).

La valeur du terrain a été reclassée dans un compte distinct au bilan clos le 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2015, une provision pour dépréciation des immobilisations du site REGMA a été constituée à hauteur de 2 315 k€, pour ramener la valeur nette du site, à la valeur des subventions d'investissements.

Les dotations aux amortissements ont donc été retraitées, pour suivre la méthode mise en place en 2016.

Les dotations d'amortissements antérieur au 31/12/2015, correspondent au montant de la quote part de ce même exercice.

Le site Regma, a connu de multiples ventes depuis ces dernières années. Il est difficile d'appréhender les sorties d'Immobilisation relatives à ces ventes, du fait que l'ensemble du site est principalement comptabilisé dans la section 215. Une analyse approfondie sur les cessions d'Immobilisations, et la reprise d'une quote part de la dépréciation a été effectuée en 2022. Cette analyse a engendré une revalorisation à la baisse de la dépréciation pour 1 158k€, ce qui apporte le solde de la dépréciation au 31/12/2022 à 1 157k€.

4.1.3 – Les immobilisations financières

Les immobilisations financières, sont comptabilisées à la valeur comptable d'acquisition et, font l'objet d'une éventuelle dépréciation lorsque la valeur des titres figurant à l'actif des comptes de la CCI RM, est supérieure à la quote part revenant à la CCI dans la situation nette de la filiale.

Les précisions suivantes, doivent donc être apportées :

La CCI Rouen Métropole possède 31 208 k€ en valeur nette au 31 décembre 2022 de titres de participation, 31.365 k€ en valeur brute et 157 k€ en dépréciation, ainsi que d'autres titres immobilisés pour une valeur brute de 58 k€ et une dépréciation de 13 k€ soit une valeur nette de 45 k€.

Il a également été souscrit en 2022, 1 900k€ de DAT, inscrit en Immobilisation Financière, pour correspondre à la politique financière validé à la fois par la Direction de la CCI RM, et le LCL.

La valeur nette des prêts est au 31 décembre 2022 de 22 518 k€ dont 81k€ de dépréciation. »

4.2 – Les subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont les subventions dont bénéficie la CCI RM en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées ou de financer des activités à long terme.

Les subventions ont été affectées suivant leur destination :

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles.

Sont comptabilisées dans les comptes de l'exercice les subventions d'investissements suivantes :

- les subventions reçues au cours de l'exercice,
- les subventions à recevoir pour lesquelles la demande de versement n'a pu être formulée.

Les subventions affectées aux immobilisations corporelles font l'objet d'une reprise au compte de résultat en fonction de la durée d'amortissement des immobilisations financées.

Le début de la période d'amortissement des subventions correspond à la date de mise en service des immobilisations financées par des subventions.

Concernant les bâtiments qui ont fait l'objet d'une ventilation par composants, la durée d'amortissement des subventions d'équipement correspond à la durée du composant structure (40 ans).

Nous inscrivons au bilan en 2022, 346 k€ de nouvelles subventions d'investissements, relatives à des travaux effectués à l'Aérodrome de Dieppe pour 220k€, 87 k€ pour des travaux à l'Esigelec, 38 k€ a des investissements pédagogiques à l'IFA et 1k€ pour le bonus éco d'un véhicule hybride.

4.3- Les stocks

4.3.1- Les stocks de denrées alimentaires

Un inventaire physique est réalisé, à chaque fin d'exercice, pour évaluer le stock restant. Au 31/12/2022 le stock de denrées de l'IFA est de 21 k€.

4.3.2- Les stocks de terrains

Les stocks de terrains en cours d'aménagements ou achevés, sont évalués à leur coût réel d'entrée n'incluant que les charges directes de production. Ils font éventuellement l'objet de dépréciation afin de les évaluer à leur valeur de réalisation nette. La valeur brute du stock de terrains, au 31/12/2022, est de 2 354k€, et la dépréciation de 553K€.

TERRAINS	Inventaire des terrain	VALEUR	VALEUR Bru	Valeur Nette
	31/12/2022	M ²	(en K€)	(en K€)
Total surface appartenant à la CCI RM(M²)	260 974		2 355	1 801
209- Terrains BOOS Aéroport 1 ère tranche	-	-	-	-
210- Terrains Boos Aéroport	160 254	6	1 013	1 013
208-Boos les Genets				
<i>non cessible voirie dépréciée</i>	13 160	-	50	13
212-Pavilly	16 297	9	145	145
213-Pavilly	14 160	21	298	298
214-Zone Industrielle Louis DELAPORTE	28 434	12	332	332
<i>Dépréciation Antérieur 2008 (cpte 395520)</i>	28 669		517	-

4.4- Les provisions pour risques et charges

Ces provisions s'élèvent à 4 240 k€ et se décomposent en :

4.4.1- Les provisions pour litige et restructuration :

Le montant des provisions s'élève à : **1 402 k€**.

Litiges sociaux, et litiges fournisseurs : En 2022, les ajustements sur les dossiers en cours donnent lieu, à une dotation de provision de 625 k€, et une reprise de provision de 494 k€. De ce fait, la provision pour risque et charge à la fin de l'exercice 2022, s'élève à **1 402 k€**, détaillée ci-dessous.

Risque social : Une provision de 400k€ avait été constatée pour le litige ICF. Les anciens salariés de l'ICF ont déposé un recours contre la CCI RM en 2017, afin de contester leur licenciement, une reprise ayant été effectuée en 2018, le solde était de 326k€. En 2019, nous avons versé 37 K€ à la CARPA, en attente de dénouement de ce litige. En 2020, cette provision reste inchangée pour 289 k€. En 2021 un nouveau recours a été introduit par un salarié protégé M Le Calvé, La provision est de nouveau réévaluée en 2021 de 92 k€. La provision au 31/12/2021 était de 381k€, en 2022, suite au retour de notre avocat, nous avons ajusté la provisions de 251k€ pour qu'au 31/12/2022 elle soit de **130k€**.

Le litige MIRALLES : Un ancien salarié de la CCI délégation d'Elbeuf en congé longue maladie, a fait l'objet d'une procédure de licenciement à son retour en 2018 en l'absence de reclassement. Ce salarié n'ayant pas reçu l'intégralité de son indemnité de licenciement, un complément de provision de 13k€ a été constaté à la clôture de l'exercice 2018. En 2022, cette provision n'a plus vocation à exister elle a donc été reprise en intégralité.

CCart : La mesure des départs accompagnés existe toujours en 2022, la CCI RM avait provisionnée en 2021, 28 k€ pour un départ en CCART et 39 k€ pour une inaptitude de poste. Ces deux provisions ont été reprises en intégralité en 2022 pour 67k€

Cmac : La CCI Rouen Métropole, étant son propre auto-assureur chômage, en 2019, nous avons constitué une provision de 1 267K€ pour les versements futurs des allocations chômage des anciens collaborateurs. Au vu des versements 2022, nous avons repris 295 K€, et ajusté la provision de 494 K€, pour obtenir une provision de **1 191 K€** au 31/12/2022.

Risque Batirenov : À la suite d'une mauvaise information provenant du service Aménagement, ce fournisseur sous-traitant dans un marché de travaux, a vu sa demande de facture réglée à tort par la CCI RM. Sa dette était au 31/12/2019 de 58K€, nous avons perçu de sa part 8K, et mis en place un échéancier pour étaler le remboursement de la dette en 5 mois. Malgré cela, le fournisseur ne respectant pas son engagement, nous avons provisionné les **50K€**, le dossier est toujours en cours en 2022.

Litige Solitaire du Figaro : En 2015, Madame Josiane Lemercier a fait une chute devant un stand sur le quai Henri IV. Madame Lemercier a assigné la CCI de Dieppe à l'époque, désormais CCI RM au motif que celle-ci est l'organisatrice de la Solitaire du Figaro. Le TA de Rouen a notifié une clôture d'instruction au 1^{er} décembre prochain, en attendant, la CPAM, nous réclame des indemnités de prises en charge de frais. La CCI RM, provisionne dans ses comptes **31k€**, dans l'attente du retour du Tribunal Administratif.

4.4.2 – Les provisions pour travaux :

Le montant des provisions s'élève à : **1 450k€**.

Provision Site Regma : Les travaux du site REGMA, pour les analyses de dépollution des terres, qui amène la provision pour traitement des terres polluées à 1 028k€, n'a pas connu d'évolution cette année.

Nous avons cependant ajouté, une provision de 291k€ pour le désamiantage du site Regma, et une provision de 131k€ pour l'éradication de la mérule dans le bâtiment de l'ancienne délégation d'Elbeuf.

4.5 – Les provisions sociales

Ces provisions s'élèvent à **2 276K€**, et se décomposent en

4.5.1 – Les compléments de retraite

Les pensions de retraite versées aux salariés de la CCI de Région, mis à disposition de la CCI Territoriale de Seine Mer Normandie, sont prises en charge par le régime de la Sécurité Sociale et diverses caisses de retraites complémentaires. Toutefois, à l'occasion de la résiliation de son affiliation à certaines caisses complémentaires (AGR et IRCASUP), la CCI RM, s'est engagée à maintenir l'équivalence des droits acquis par les salariés à cette date. Une provision est constituée pour faire face à cette obligation dans les comptes de la CCI territoriale Seine Mer Normandie. Le fichier de complément de retraite fait l'objet d'une actualisation annuelle par le service des

Ressources Humaines. Une reprise de provision de 11 K€, pour les ex-salariés n'étant plus bénéficiaires de ce dispositif, est comptabilisée en 2022. La provision au 31/12/22, est **de 11 K€**.

4.5.2 – Allocation d'Ancienneté, et Indemnités de fin de carrière

Les provisions d'allocations d'ancienneté et d'indemnités de fin de carrière, nous sont fournies par la CCI de Région. Les engagements font l'objet d'un calcul par un actuair.

Pour une analyse plus exhaustive, et plus réelle, la méthode de comptabilisation consiste à effectuer la reprise intégrale des provisions N-1, et la reconstitution N, analytiquement et individuellement, conformément au centre de coût du collaborateur. La provision des allocations d'ancienneté est de **387 k€**, celle des indemnités de fin de carrière est de **990 k€**, au 31/12/2022.

Les hypothèses retenues pour l'exercice 2022, sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 3,50%*
- *Taux de revalorisation des salaires : 3,00%*
- *Turnover : 6,49% pour le personnel de droit privé, et 3,35% pour les agents publics*
- *Taux de charges sociales et fiscales : 59%*

La CCI RM, maintient le système actuel d'attribution de l'allocation d'ancienneté jusqu'au 31/12/2022, à savoir l'obtention de celle-ci à l'occasion des dates anniversaires de 20, 25, 30, 35 et 40 ans de présence du salarié au sein de la Chambre Consulaire. Cette allocation sera calculée en fonction de la valeur du point d'indice rémunération de la façon suivante :

Pour 20 Ans : 1 mois du RMIB

Pour 25 Ans : 170 points

Pour 30 Ans : 1 mois du RMIB

Pour 35 Ans : 230 points

Pour 40 Ans : 1 mois du RMIB

4.5.3 – Les Congés Payés et les Comptes Epargne Temps.

Un suivi des CET et des CP est réalisé au service paie de la CCI de Région, celui-ci est validé par croisement d'informations par le Service des Ressources Humaines, de la CCIT RM.

La méthode de comptabilisation retenue pour 2022, est la reprise intégrale de N-1, et la constitution de la nouvelle charge analytiquement, conformément aux données individuelles. Nous comptabilisons en 2022,

365 k€ de charges de Congés payés, et **523 k€** de charges de Compte Epargne Temps.

4.6 – Les Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A fin 2022, sur l'ensemble de la Chambre, le montant des créances douteuses atteint 86 k€, dont 27 k€ saisies en 2022.

Comme le prévoit la procédure des clients douteux à la CCI RM, l'ensemble des créances supérieures à 1 an, a été provisionné à 100% au 31/12/2022. Cette procédure est accompagnée, d'un process interne de 3 relances clients, et d'un travail collaboratif avec un cabinet de recouvrement.

Concernant les Valeurs Mobilières de placement dont la valeur liquidative à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition font l'objet d'une provision correspondant à l'estimation de la moins-value potentielle au 31-12 de l'exercice.

4.7 – Autres informations

Effectifs de la CCI ROUEN METROPOLE

	CCI ROUEN METROPOLE	EFFECTIFS AU 31/12/2022 hors vacataires						TOTAL
		Service Général	CEFE	CFA	CEPPIC	DIEPPE	Elbeuf	
CDI	STATUTAIRES	58	10	38	8	3	4	121
	CONTRACTUELS CDI hors statut	31	1	19	9	1	1	62
TOTAL	Unités	89	11	57	17	4	5	183
	ETP	81,45	9,50	55,20	15,87	4,00	4,00	170,02
CDD	ARTICLE 49	0	0	0	0	0	0	0
	APPRENTIS/CDD hors statut	8	2	15	3	1	0	29
TOTAL	Unités	8	2	15	3	1	0	29
	ETP	8,51	1,60	15,24	2,63	1,00	0,00	28,98
TOTAL	Unités	97	13	72	20	5	5	212
	ETP	89,96	11,10	70,44	18,50	5,00	4,00	199,00

5 – Note sur les postes de bilan

5.1 – Stocks

RUBRIQUES	Service d'origine	Au 31/12/2021		MOUVEMENTS VALEUR		Au 31/12/2022	
		Quantité	Valeur	Augmentation	Diminution	Quantité	Valeur
Stocks de terrains							
Zone de Rouxmesnil	Aménagements	28 434	332 469	-		28 434	332 469
Dépréciation		28 669	516 053	-		28 669	516 053
Village entreprise Boos 1			-				-
Ensemble terrains Boos		160 254	1 013 011	-		160 254	1 013 011
Boos le Genet			-				-
Dépréciation		13 160	50 118	-		13 160	50 118
Pavilly1		19 204	170 553		25 817	16 297	144 736
Pavilly 2		15 822	332 813		34 960	14 160	297 853
TOTAL		265 543	2 415 017			260 974	2 354 240
Denrées IFA							
Alimentaires	RESTAURANT APPLICATION	-	10 115	9 027			19 142
Alimentaires	SELF	-	2 065	94			2 159
TOTAL		-	12 180				21 301

5.2 – Ventes de terrains

ZONES C.C.I. de ROUEN	Stock en cours	Surface Cessible m2	Prix/m2	Surface initiale	Reste à réaliser	Date
	Prix de revient					création
209- terrains BOOS Aéroport 1 ère tra	0	0		49 473	0,00%	1992
210- terrains BOOS Aéroport	1 013 011	160 254	6,32 €	214 800	74,61%	1992
Sous total Boos Aéroport	1 013 011,16	160 254		264 273		
208 - Boos Les Genets non cessible voirie dépréciée	0,00 50 119	0 13 160		33 779	0,00%	
212 - Pavilly	144 735	16 297	8,88 €	86 234	18,90%	2007
213- Pavilly	297 853	14 160	21,03 €	49 134	28,82%	2010
214-Zone Industrielle Louis DELAPORT Dépréciation Antérieur 2008(cpte 395520)	332 468 516053	28 434 28 669	11,69 €	42 351	67,14%	1976
TOTAL	2 354 239,78 €	260 974				

Ventes de Terrains 2022 en € HT

	Prix de vente	Prix de revient	Marge Brute
Ventes de Terrains en 2022	133 k€	61 k€	72 k€

5.3-Mouvements ayant affecté les Immobilisations

CCI ROUEN METROPOLE
Budget Exécuté - 31/12/2022
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B		C		D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	1 633 571,17	1 120,87				1 634 692,04
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 633 571,17	1 120,87				1 634 692,04
Fonds commercial (1)						
Autres, immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	120 702 715,83	2 617 489,82	751 016,75	4 657 244,47	751 016,77	118 662 961,16
Terrains	3 837 090,76	73 056,10				3 910 146,86
Constructions	97 872 532,57	900 204,87		4 464 559,77		94 308 177,67
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	950 645,27	21 319,78				971 965,05
Autres	17 291 430,46	1 531 958,48	751 016,75	192 684,70		19 381 720,99
Immobilisations corporelles en cours	751 016,77	90 950,59			751 016,77	90 950,59
Immobilisations mises en concession						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	51 434 750,89	4 834 950,00		341 594,68		55 928 106,21
Participations (c)	30 930 307,17	434 950,00				31 365 257,17
Créances rattachées à des participations	2,77					2,77
Titres immobilisés	58 103,53	1 900 000,00				1 958 103,53
Prêts	20 440 755,29	2 500 000,00		341 594,68		22 599 160,61
Autres	5 582,13					5 582,13
TOTAL	173 771 037,89	7 453 560,69	751 016,75	4 998 839,15	751 016,77	176 225 759,41

- (a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
 (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
 (c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

5.4 – Mouvements ayant affecté les Amortissements et provisions sur immobilisations.

CCI ROUEN METROPOLE										
Budget Exécuté - 31/12/2022										
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS- DEPRECIATIONS										

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					C DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				D AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
		TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles	1 616 946,59	12 273,62		12 273,62							1 629 220,21
Frais d'établissement											
Frais de recherche et de développement											
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 616 946,59	12 273,62		12 273,62							1 629 220,21
Fonds commercial (1)											
Autres, immobilisations incorporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles	84 232 086,39	4 011 628,25		4 011 628,25		4 860 130,05					83 383 584,99
Terrains	1 408 903,94	10 387,07		10 387,07							1 419 291,01
Constructions	69 997 980,68	2 651 813,29		2 651 813,29		3 513 686,72					69 136 107,25
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	891 764,35	16 820,76		16 820,76		(1 071,92)					909 657,03
Autres	11 933 437,42	1 332 607,13		1 332 607,13		1 347 515,25					11 918 529,30
Immobilisations corporelles en cours											
Immobilisations mises en concession											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières	248 884,19	4 500,00		4 500,00							253 384,19
Participations (c)	152 378,70	4 500,00		4 500,00							156 878,70
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés	13 530,00										13 530,00
Prêts	81 255,33										81 255,33
Autres	1 720,16										1 720,16
TOTAL	86 097 917,17	4 028 401,87		4 028 401,87		4 860 130,05					85 266 188,99

- (a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
 (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
 (c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

5.5 - Analyse de la variation des provisions pour risques et charges

CCI ROUEN METROPOLE
Budget Exécuté - 31/12/2022
TABLEAU DES PROVISIONS

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)			
	A PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	D PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	1 533 616,73	493 861,38	625 380,11	1 402 098,00
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques	1 533 616,73	493 861,38	625 380,11	1 402 098,00
Provisions pour charges	2 576 467,07	1 799 288,65	1 537 576,07	2 838 179,65
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise	1 027 830,00	422 260,00		1 450 090,00
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Autres Provisions pour charges	1 548 637,07	1 377 028,65	1 537 576,07	1 388 089,65
Provisions pour dépréciations	3 340 630,80	31 630,07	1 336 433,06	2 035 827,81
Immobilisations incorporelles	2 314 915,68		1 158 347,81	1 156 567,87
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	247 164,03	4 500,00		251 664,03
Sur stocks et en-cours	553 011,88			553 011,88
Sur comptes clients	225 539,21	27 130,07	178 085,25	74 584,03
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	7 450 714,60	2 324 780,10	3 499 389,24	6 276 105,46
	Exploitation :	2 029 020,10	2 341 041,43	
	Financière :	4 500,00		
	Exceptionnelle :	291 260,00	1 158 347,81	

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

5.6 – Analyse de la variation des provisions pour dépréciations

	31/12/2021	Augm.	Dim.	31/12/2022
		DOT/PROV	Reprise	
<i>Provisions pour dépréciation des stocks</i>	516 053			516 053
<i>Provisions pour dépréciation des stocks Aménagements</i>	36 959			36 959
<i>Provisions pour dépréciations des clients</i>	225 539	27 130	178 085	74 584
<i>Provision pour dépréciations du site REGMA Immo corporelle</i>	2 314 915		1 158 348	1 156 567
<i>Provision pour dépréciations d'Actifs Port Angot- Immo Corporelle</i>	-			-
<i>Provisions pour dépréciations Prêts</i>	81 255			81 255
<i>Provisions pour dépréciations prêts</i>	-			-
<i>Provisions pour dépréciations titres immobilisés</i>	152 379	4 500		156 879
<i>Provisions pour dépréciations autres titres de participations</i>	13 530			13 530
<i>Provisions pour dépréciations des valeurs mobilières de placement</i>	-	-	-	-
<i>Provisions pour dépréciations des comptes bancaires</i>	-			-
TOTAL	3 340 630	31 630	1 336 433	2 035 827

REPARTITION PAR NATURE

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	27 130	178 085
Dotations et reprises financières	4 500	-
Dotations et reprises exceptionnelles		1 158 348
Concession		-
TOTAL	31 630	1 336 433

5.7 -Liste des filiales et participations

Listes des filiales et Participations	Nombres de parts	Part en %	Part en Euros	Forme de société	Objet	Date de création
1- Filiales détenues à plus de 50%	6 235 250					
SCI CAMPUS	456	98,92	2 280 000,00	SCI	Acquisition et gestion des locaux de la CCI	16/12/2015
SCI ENTREPRISES +	460	98,92	3 515 350,00	SCI	Acquisition et gestion d'actifs immobiliers	16/12/2015
SCI NEOMA CAMPUS ROUEN	99	99	4 950,00	SCI	Acquisition et gestion d'actifs immobiliers	2020
SCI IFA	99	99	4 950,00	SCI	Acquisition et gestion d'actifs immobiliers	2022
INEMA	2500	17	430 000,00	EESC	ECOLE SUPERIEURE	2022
2- Filiales détenues entre 10 et 50 %	25 043 100					
Rouen seine Aménagement	2400	12	4 573	SA	Activités de la construction d'ouvrages de génies civils	11/07/1960
Société MIN de Rouen	300		4 573		Marché de gros produits alimentaires	08/10/1969
Syndicat du centre routier (4)		37,5	53 357	SM	Syndicat mixte	
SEMEFOM/ SUNE	2518	20,96	19 224	SA	Assainissement, voiries et gestion des déchets	
Société Autoroute Paris Ndie (SAPN)	390		5 945	SA	Concession et exploitation réseaux routier	
STE PARKING DU PALAIS	68		5 183			
NEOMA	249250	33,75	24 925 000	EESC	Grande Ecole Commerce	08/01/2018
SEINE MANCHE IMMOBILIERE	40000	19,43	15 245	SA	Société Financière Développement Elbeuvien	
SAS CCI SOLUTIONS NORMANDIE	1000	16,67	10 000	SAS	Regroupement des 6 CCI NORMANDIE	2020
3- Filiales détenues à moins de 10 %	145 008					
SC "La Chataigneraie"	2		305	SC		
CCI FR SAS	2429		86 982	SAS	Création d'un portail consulaire Internet	2000
SEMAD DIEPPE	183	9,15	20 924		Réhabilitation d'un ensemble immobilier	23/12/1992
CCI FINANCE	274	3,61	27 400	GIE	GIE Finance	
SCI MERCURE	250		38	SCI		
Souscription CAP BFCC			213			
Souscription CAP BFCC			9 147			
TOTAUX	31 423 358					

DEPRECIATIONS

1-Société Autoroute Paris Ndie (SAPN)	4 573
2-CCI FR SAS	86 982
3-SEMAD DIEPPE	20 924
4-syndicat centre routier	53 357
5-ROUEN SEINE AMENAGEMENT	4 573
TOTAL DEPRECIATIONS	170 409

5.8 – Créances et Dettes

5.8.1-Ventilation des Créances par échéances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2,77		2,77
Prêts (1)	22 599 160,61	2 500 000,00	20 099 160,61
Autres	5 582,13		5 582,13
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 128 580,14	7 082 201,39	46 378,75
Autres	851 848,98	469 184,63	382 664,35
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	835 184,79	835 184,79	
TOTAL	31 420 359,42	10 886 570,81	20 533 788,61
▼ (1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.8.2-Ventilation des dettes par échéances

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	538 054,01	268 463,07	269 590,94	
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	125 522,45	104 233,82	5 435,35	15 853,28
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 964 703,25	2 964 703,25		
Dettes fiscales et sociales	591 859,06	591 859,06		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	285 595,04	285 595,04		
Autres dettes (3)	2 436 533,82	1 706 785,43	638 037,90	91 710,49
Produits constatés d'avance	1 104 894,73	1 104 894,73		
TOTAL	8 047 162,36	7 026 534,40	913 064,19	107 563,77
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

5.9 – Emprunts et Dettes

5.9.1-Détail de la ventilation des emprunts par échéance, et variation

		CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2022	REMBT ANNEE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/22	CAPITAL A 1 AN AU PLUS	CAPITAL DE 1 AN A 5 ANS	CAPITAL A 5 ANS ET PLUS
ESC	CIC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
ESC	CIC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
RMM	CDN	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
CFA ELBEUF	SG	0 €	0 €	0 €			
SCE 115	CIC (3,74%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE 014	CIC (44,56%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE 015	CIC (5,96%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE 215	CIC (3,94%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE 215	CIC (3,35%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE014	CIC (34,33%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SWAP	CIC (0,10%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SWAP	CIC (1,18%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SWAP	CIC (2,84%)	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE 014	CA (49,77%)	400 120 €	132 444 €	267 676 €	133 373 €	134 303 €	0 €
SCE 115	CA (4,92%)	39 612 €	13 112 €	26 500 €	13 204 €	13 296 €	0 €
SCE 145	CA (34,07%)	273 879 €	90 657 €	183 223 €	91 293 €	91 930 €	0 €
SCE 215	CA (11,24%)	90 336 €	29 902 €	60 434 €	30 112 €	30 322 €	0 €
	TOTAL	803 947 €	266 115 €	537 833 €	267 982 €	269 851 €	0 €

5.10 - Tableau de variation des fonds propres

LIBELLE	A NOUVEAU			SOLDE FINAL
	01/01/2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2022
Apports	- 736 214			- 736 214
				-
				-
Sous total (I)	- 736 214	-	-	- 736 214
Réserve réglementée Affectation du Résultat	4 147 646			4 147 646
Report A nouveau	68 624 110	4 180 782		72 804 892
Résultat N-1	4 180 782		4 180 782	-
Résultat N		3 856 406		3 856 406
Sous total (II)	76 952 538	8 037 188	4 180 782	80 808 944
Provisions réglementées-Droit du Concédant	-			-
Sous total (III)	-	-	-	-
Subventions d'investissement Net	14 920 463	345 640	1 759 166,00	13 506 937
Sous total (IV)	14 920 463	345 640	1 759 166	13 506 937
Sous total (I)+(II)+(III)+(IV)	91 136 787	8 382 828	5 939 948	93 579 667

5.11 –Subventions d’exploitation

SERVICE	Libellé	31/12/2022
FORMATION	IFA	
	Fonctionnement CFA	137 007 €
	Programmes européens	- €
	Organisme publics	86 866 €
	Financement OPCO cout contrat apprentissage	10 425 484 €
	Financement OPCO frais annexe de restauration	33 425 €
	Financement OPCO aide au premier équipement	13 349 €
	Autres subventions	- €
	FAFIH	
	S/TOTAL IFA	10 696 131 €
	CEFE	
	Fonctionnement CFA	
	S/TOTAL CEFE	- €
AUTRES SERVICES	NQT	8 318 €
	Département	25 000 €
	Programmes européens	13 608 €
	COMCOM	34 808 €
	ETAT DRACCAR	54 630 €
	DIAG ACHAT	3 000 €
	FNAD	- €
	CG76	- €
	REGION INNOVATION PEDAGOGIQUE	- €
	TAXE APPRENTISSAGE	218 379 €
	CCI REGION	112 986 €
	Autres subventions	- €
	S/TOTAL AUTRES SERVICES	470 729 €
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 166 860 €	

5.12-Tableau de variation des subventions d'Investissements Nettes

TABLEAU DE VARIATION DES SUBVENTIONS NETTES					
SERVICE DIVERS	01/01/2022	Augmentation	Quote part Subvention	Totalement Amortie	Solde au 31/12/2022
Subv équipt état-Feder-Européenne	1 531 325 €		115 557 €		1 415 767 €
Subv équipt région	5 562 446 €	86 600 €	457 530 €		5 191 516 €
Subv équipt département	2 681 564 €		221 947 €		2 459 617 €
Autres subv équipement	2 951 783 €		297857,07		2 653 926 €
Subv équipt autres organismes	100 203 €		13 360 €		86 842 €
	- €				- €
S/TOTAL	12 827 320 €	86 600 €	1 106 253 €	- €	11 807 668 €
SERVICE GENERAL	01/01/2022	Augmentation	Diminution		Solde au 31/12/2022
Subv équipt communes		1 000 €	200 €		800 €
S/TOTAL	- €	1 000 €	200 €	- €	800 €
SERVICE AMENAGEMENT	01/01/2022	Augmentation	Diminution		Solde au 31/12/2022
Subv équipt état	- €				- €
Subv équipt région	130 990 €		95 360 €		35 630 €
Autres subv équipement	116 696 €		87 001 €		29 695 €
Subv EPF Normandie	99 246 €		75 718 €		23 528 €
Subv en cours	85 000 €		64 850 €		20 150 €
					- €
S/TOTAL	431 931 €	- €	322 929 €	- €	109 003 €
SERVICE AEROPORT	01/01/2022	Augmentation	Diminution		Solde au 31/12/2022
Subv équipt région	3 040 €	220 000 €	10 382,47 €		212 657 €
S/TOTAL	3 040 €	220 000 €	10 382 €	- €	212 657 €
SERVICE PORT	01/01/2022	Augmentation	Diminution		Solde au 31/12/2022
Subv équipt département	0 €				0 €
S/TOTAL	0 €				
SERVICE FORMATION	01/01/2022	Augmentation	Diminution		Solde au 31/12/2022
Subv équipt région	433 082 €	38 040 €	95 964 €		375 159 €
Autres subv équipement	- €				- €
Subv report de taxe	1 225 087 €		223 438 €		1 001 649 €
S/TOTAL	1 658 170 €	38 040 €	319 402 €	- €	1 376 808 €
	14 920 462 €	345 640 €	1 759 166 €	- €	13 506 936 €

6.- Informations diverses

6.1 -Détails Impôts et taxes

TAXES FONCIERES		REDEVANCES DIVERSES	
Antennes		Taxe aménagement + redevance	918 €
Palais des Consuls	- €	Taxes véhicules société	2 385 €
Délégation Dieppe		Cartes grises véhicules	- €
Délégation Elbeuf+ parc compétences	22 107 €	Autres droits	818 €
CFA - CEPPIC	34 727 €	Redevance spéciale déchets	6 272 €
Institut consulaire Dieppe	7 550 €	(formation)	
ICF Elbeuf	- 877 €	Redevance spéciale déchets	48 €
NEOMA	116 784 €	Formation-taxe apprentissage	- €
CISE	37 471 €	S/TOTAL REDEVANCE DIVERSES	9 523 €
ESIGELEC	77 800 €		
Aménagements	86 321 €		
Site Regma	130 021 €	IS 2022	357 273 €
Pépinière Hotel d'Entreprises	51 105 €	IS 24% // IS DROIT COMMUN	
Aérodrome	17 190 €		
Centre d'affaires Dieppe	- €	S/TOTAL Impots	357 273 €
Port Angot (concession)	12 389 €		
Port Angot (hors concession)	- €		
S/TOTAL TAXES FONCIERES	592 588 €		
CVAE - CFE			
Service général	3 584 €		
Ceppic	4 169 €		
Aérodrome			
S/TOTAL CVAE CFE	7 753 €		
TAXES D'HABITATION			
Palais Rouen	- €		
Campus			
Elbeuf			
S/TOTAL TAXES D HABITATION	- €		
TOTAL TAXES ET IMPOTS	967 137 €		

6.2-Autres charges

REDEVANCES/ CONTRIBUTIONS

Redevances Licences marques	71 757
Contribution Solitaire du Figaro	-
Redevance d'utilisation de logiciels	69 909
Créances irrécouvrables exercice	150 057
Contribution Organismes consulaire	-
Contribution ESIGELEC	-
Contribution CCI Finance	89 857
Contribution Office tourisme	-
Contribution Initiative Rouen	-
Contribution syndicat mixte SMG/ARVS	250 000
Contribution Dieppe méca énergies	8 750
Contribution Dieppe Bresle	-
Contribution NEOMA BS	-
Contribution Dieppe Maritime	-
Contribution syndicat trans manche	23 852
Frais de mandat	12 365
Complément retraite anciens salariés	11 703
Autres charges diverses	37 431

TOTAL REDEVANCES/ CONTRIBUTIONS

725 682

6.3- Détail du Résultat Exceptionnel

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2022	2021
<i>SUR OPERATIONS DE GESTION</i>	504 532	499 909
PENALITES PAYEES SUR MARCHES	0	0
PENALITES AMENDES FISCALES ET PENAL	0	0
GERBES ET COURONNES FLEURS	0	0
SUBVENTION ACCORDEE	56 400	62 670
AUT CHARG EXECP SUR OPERAT DE GEST	301 225	415 615
CHARGE EXCPTI EXERCICE ANTERIEUR	146 908	21 624
<i>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</i>	955 462	727 654
VCN DES IMMOB CORPORELLES CEDEES	955 462	727 654
VALEUR COMPTE DES IMMO FINAN CEDEES		
AUT CHARG EXCEP OPER EN CAPITAL		
REGUL TVA DEDUC SUIT VARIAT PRORATA		-
REGUL TVA DEDUC VARIAT PRORATA IMMO		-
<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</i>	291 260	161 792
DOTAT AMORT EXCEPT SUR IMMO REBUS		
PROVISION CHARGE EXCEPTIONNELLE	291 260	161 792
<i>DOTATION DEPOTS VERSES</i>		
TOTAUX CHARGES	1 751 255	1 389 355
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022	2021
PENALITES RECUES CREANCES DIVERS	1 989	5 965
PENALITES DE RETARD RECUES	6 482	-
RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	0	16
AUT PROD EXCEPT OPER DE GESTION	15 639	8 616
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	387 704	160 209
<i>Opérations de gestion</i>	411 814	174 806
PROD CESS IMMOBILIS INCORPORELLES		
PROD CESS IMMOBILIS CORPORELLES	8 205	760 857
PROD CESS IMMO FINANCIERES		
<i>Cessions d'éléments d'actif *</i>	8 205	760 857
AMORT SUBV INVEST VIRE AU RESULTAT	1 535 728	1 325 250
AMORT SUBV EQUIPT SUR T.A	223 438	208 517
<i>Quote-part des subv d'invest virées au résultat *</i>	1 759 166	1 533 767
AUT PROD EXCEPT OPER EN CAPITAL		
REGUL TVA SUR ABS VARIATION PRORAT		-
REGUL TVA SUR IMMO VARIATION PRORAT		-
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	36 961	-
<i>Autres produits exceptionnels *</i>	36 961	-
REPRISE SR PROV RISQUE CHARGE EXCEP	0	439 874
REPRISE SR PROV DEPRECIATION EXCEP	1 158 348	
<i>Reprises sur provisions</i>	1 158 348	439 874
TRANSFERTS CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Transferts de charges</i>	-	-
TOTAUX PRODUITS	3 374 493	2 909 304
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 623 239	1 519 949

6.4- Engagements hors Bilan

Type d'engagement	Montant (€)
1. Engagements donnés: Garanties et cautions accordées	
Nantissement Banque BSD CIN	0
Financement Restructuration Travaux 2ème tranche du Campus Groupe RBS.Garantie sur emprunt: Nantissement sur loyers. Montant Initial: 2 810 000 Échéances:25 Décembre 2023.	
Caution solidaire	2 707 663
2. Engagements reçus: Garanties et cautions reçues	0
<u>Garanties reçues sur emprunts</u>	
Néant	0
3. Engagements réciproques	0

SMN	0,00
dossier 119 / 1 150 000 € K restant du au 31/12/20	0,00
dossier 120 / 1 660 000 € K restant du au 31/12/20	0,00

SCI CAMPUS	2 707 663,38
Prêt N°1	0,00
prêt N°2 K restant du au 31/12/22	1 021 083,27
prêt N°2 K restant du au 31/12/22	1 686 580,11

6.5- Comptes sociaux : Salaires

	BRUT	CHARGES FISCALES	CHARGES SOCIALES	AUTRES CHARGES	TOTAUX
CDI/CDD/Stagiaires	7 077 938	600 369	3 242 871	413 361	11 334 539
Vacataires	1 132 806	22 389	431 926	-	1 587 121
TOTAUX	8 210 744	622 758	3 674 797	413 361	12 921 660

	BRUT	CHARGES FISCALES	CHARGES SOCIALES	AUTRES CHARGES	TOTAUX
Conquête et compétitivité	1 014 777	118 478	449 058	28 555	1 610 868
CRT - Formalités - Fichiers	837 654	96 795	387 966	27 244	1 349 659
Direction Générale & RH	446 263	57 776	207 689	215 727	927 455
Adescan	131 114	15 430	61 665	4 146	212 355
Etudes & prospectives	191 042	22 937	83 077	5 805	302 861
Formation	4 328 278	167 122	1 913 918	96 866	6 506 184
IFA - CDI/CDD/Stagiaires	2 558 410	71 820	1 195 121	73 414	3 898 765
IFA - Vacataires	1 041 498	16 909	399 279	0	1 457 686
CEPPIC - CDI/CDD/Stagiaires	637 063	72 913	286 871	23 452	1 020 299
CEPPIC - Vacataires	91 307	5 480	32 647	0	129 434
Marketing - Communication	563 885	65 775	261 268	17 592	908 520
Comptabilité - Contrôle de gestion	300 208	31 168	121 337	6 886	459 599
Patrimoine & Moyens généraux	270 752	31 359	123 293	6 832	432 236
Immobilier : Tansactions & Locations	126 772	15 917	65 527	3 707	211 923
TOTAL DES SALAIRES ANNUELS	8 210 745	622 757	3 674 798	413 360	12 921 660

Comptes exécutés 2022

Assemblée Générale du 25 Mai 2023

6.6-PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES

CCI ROUEN METROPOLE Budget Exécuté - 31/12/2022 PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGEMENTS	SERVICE P.E.E.C	SERVICE DIVERS
CHARGES :								
.1868 Contributions versées aux services								
.186 (sauf 1868)Autres charges inter-services	366 953,00	2 774,00	341 062,00			23 117,00		
TOTAL	366 953,00	2 774,00	341 062,00			23 117,00		
PRODUITS :								
.1878 Contributions reçues des autres services	366 953,00	341 062,00	2 774,00			23 117,00		
.187 (sauf 1878) autres produits inter-services								
TOTAL	366 953,00	341 062,00	2 774,00			23 117,00		

CCI ROUEN METROPOLE Budget Exécuté - 31/12/2022 PRESTATIONS ET AVANCES INTER-SERVICES								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGEMENTS	SERVICE P.E.E.C	SERVICE DIVERS
CHARGES :								
.183 Contributions versées aux services	75 439 966,81	46 179 311,78	1 362 182,50			4 178 122,20		23 720 350,33
TOTAL	75 439 966,81	46 179 311,78	1 362 182,50			4 178 122,20		23 720 350,33
PRODUITS :								
.184 Contributions reçues des autres services	75 439 966,81	12 415 902,08	44 497 913,62			4 120 571,68		14 405 579,43
TOTAL	75 439 966,81	12 415 902,08	44 497 913,62			4 120 571,68		14 405 579,43